

Sujet : Faut-il obéir à la loi ?

1) La cohésion sociale par l'application totale de la loi (Avantages)

- **1.1)** La crédibilité de la loi dépend de ces créateurs : élites pensantes d'un pays, gouvernement élu démocratiquement, magistrats, choix communs. Difficile de remettre la création d'une institution élue par la communauté, sachant que les lois elles-mêmes sont soumises à des votes communs.

- **1.2)** L'essence des lois est la protection (protection personnelles ou des intérêts communs), et par conséquent assure donc la cohésion sociale. Elle organise la vie en société et fixe des limites aux hommes afin de permettre une meilleure cohésion entre les citoyens.

2) Les incohérences d'une loi globale pour chaque situation ou chaque personne (désavantages)

- **2.1)** Cas particulier contre cas général : Une loi ne peut pas considérer le cas par cas, par conséquent ne peut pas prendre en compte chaque variable lors d'une infraction (cf. l'euthanasie, sujet à polémique).

- **2.2)** La loi définit une norme commune à chacun, cependant ce qui est interdit n'est pas nécessairement une faute morale. On peut considérer une action interdite comme moralement acceptable même si elle est pénalement condamnable (exemple bâton (et pas très pertinent) : traverser au feu rouge si il n'y a aucune voiture).

3) Une loi générale faite pour le cas général

- **3.1)** La loi est une protection globale qu'il faut généralement adapter au cas particulier pour en bénéficier. L'homme s'adapte donc à la loi dans le cas général.

- **3.2)** Certains événements spécifiques demandent néanmoins de réévaluer la loi si nos valeurs morales entrent en contradiction avec la loi.

Synthèse : La loi est faite pour correspondre à la masse et protéger les plus démunis, il est donc nécessaire de s'y plier dans le cas général. Il existe néanmoins des cas particuliers où la désobéissance à la loi peut-être justifiable voir nécessaire.